

Envoyé en préfecture le 24/11/2022

Reçu en préfecture le 24/11/2022

Publié le 24/11/2022

ID : 060-216002204-20221116-2022_31-DE

MAIRIE - ESSUILES

Délibération n° 2022-31

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 09 novembre 2022

Date de l'affichage : 09 novembre 2022

En exercice : 14

Présent(s) : 11

Absent(s) : 3

Pouvoir(s) : 2

Le seize novembre deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier Dassault, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : PETIT Emeline, FLAMAND Isabelle, CHANTRELLE Fabienne, DORTU Nadine, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, BREGEARD Michel, RICHARD Thierry, MATHYS Mickaël, WINDERICKX Jean-Luc

Absents excusés : CANO Clélia, LEPILLET Sonia, JOSSELIN Valéry

Pouvoirs : CANO Clélia donne pouvoir à REZONJA Philippe
LEPILLET Sonia donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

Secrétaire de séance : RICHARD Thierry

Abrogation et remplacement de la délibération n° 2022-24 du 10 octobre 2022

Objet : Vente parcelle communale à M. et Mme CHANTRELLE Sébastien

Vu que la commune d'Essuiles est propriétaire de la parcelle cadastrée ZE 38 d'une superficie de 12 a 18 ca, nommée le Chemin de la fosse aux Renards,

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Considérant que M. et Mme CHANTRELLE Sébastien sont propriétaires de la parcelle desservie par ce chemin,

Considérant que M. et Mme CHANTRELLE Sébastien sont intéressés pour l'achat de la parcelle ZE 38,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sans Mme Fabienne Chantrelle qui n'a pas pris part au vote,

Accepte la vente de la parcelle communale ZE 38 à M. et Mme CHANTRELLE Sébastien dont tous les frais associés seront à leur charge ;

Décide de leur vendre cette parcelle au prix de **8 500€ l'hectare** ;

Donne pouvoir à M. le Maire pour mener toutes les procédures nécessaires à la réalisation de cette vente.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

